

FRANCE



84

APPEL À PROJETS INVESTISSEMENT ET DIVERSIFICATION DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

une enveloppe de

300 M€

pour la filière automobile



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Grande Entreprise



FORME DE L'AIDE

Subvention
ou Mix subvention / avance récupérable

INTENSITÉ DE L'AIDE

De 10 à 70% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Jusqu'au 27/09/2022

Relevé intermédiaire : 15/03/2022

Dans la limite des fonds disponibles

QUELS PROJETS ?

La filière automobile vit une profonde transformation. Le Gouvernement, avec France 2030, souhaite **appuyer les acteurs de la filière et les soutenir dans leurs projets** avec un appel à projets «Diversification des sous-traitants de la filière automobile».

Les projets attendus concernent :

- ↳ Les investissements dans une **diversification au sein de la filière** (moteurs électriques, électronique de puissance, batteries, composants hydrogène, nouveaux matériaux...)
- ↳ Les investissements permettant une **diversification en dehors de la filière**.

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- ↳ sous forme de **subvention** ou de **mix subvention et avance récupérable**
- ↳ allant de **10 à 70% des dépenses éligibles**

⚠ Les PME et ETI doivent présenter des projets d'au moins 500 K€, quant aux Grandes Entreprises, elles doivent présenter des projets d'au moins 2 M€.

IMPORTANT !

Pour être reconnue dans la filière automobile, l'entreprise doit pouvoir justifier d'**au moins 15% de son CA** vers la filière sur les deux derniers exercices.

La qualité du dossier, le plan de financement, le modèle d'affaires, les impacts sociaux, économiques, environnementaux et technologiques sont des éléments structurants pour la sélection des dossiers.

D'autres fonds sont mobilisables sur ces projets et peuvent permettre d'optimiser les chances de soutien, voire cumuler les interventions.

18ANS
D'expérience

220M€
D'aides publiques
obtenues en 2021

3
Implantations
en France

69
Collaborateurs

**Marine
LABBE**

Chargée d'affaires

06 42 76 00 95

mlabbe@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS
